



### DESSCRIPTIF TYPE



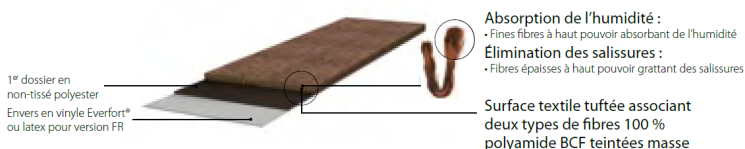
#### Tapis de propreté en textile tufté en rouleaux bordés, en tapis bordés

Fourniture d'un tapis de propreté en textile tufté à velours coupé de type Coral® Classic, en rouleaux bordés, en tapis bordés.

Il sera composé d'un velours coupé de fibres polyamide BCF teintées masse à 70 % et de fibres polyamide régénérées Econyl à 30%. Il sera accessible aux personnes à mobilité réduite, avec cadres à encastrer ou rampe anti-butoirs. Coral® Classic FR est traité anti-feu ; sa sous-couche latex renforcera sa résistance à la propagation des flammes et permettra au produit de bénéficier d'un classement B<sub>p</sub>-s1.

Sa structure et ses fibres lui garantiront une efficacité remarquable (rétention de 94 % des salissures pour 6 ml), particulièrement efficace pour l'absorption de l'humidité (5,7 litres/m<sup>2</sup>). Ses caractéristiques lui conféreront une grande résistance au trafic intense.

Il bénéficiera d'une garantie de 7 ans.



### MODE DE POSE & ENTRETIEN

Se pose libre pour les formats tapis. Pour une pose collée : Mise en œuvre et type de colle (type V22 ou V22 green) suivant préconisation du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.1. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du DTU 53.2.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	<b>Coral classic</b>
Épaisseur totale	<b>9 mm</b>
Couche d'usure	<b>7 mm</b>
Masse surfacique totale	<b>4000 g/m<sup>2</sup></b>
Poids du velours	<b>870 g/m<sup>2</sup></b>
Absorption acoustique	<b>aw = 0,25 (H)</b>
Réaction au feu	<b>Bfl-s1*</b>
Classification selon	<b>Classe 33 - Commercial élevé</b>

### DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF P 01-010 (à fournir)
- Taux d'émission de TVOC = Classe A+
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH
- Sans phtalate
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable
- Contient 30% de fibres recyclées Econyl

\* Satisfait à la réglementation M3